

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DEMANDE DE PPCMOI 2025-0036

Aux personnes intéressées par un projet de résolution portant le n°25-06R-291 pour une demande de PPCMOI visant le lot 3 443 328 qui est situé sur la route 337.

Le conseil de la municipalité de Sainte-Julienne a adopté, le 10 juin 2025, le projet de résolution n°25-06R-291 visant une demande de PPCMOI qui autorisait la construction d'un bâtiment multifamilial isolé de 19,81 mètres par 17,32 mètres, comportant 12 logements.

La réalisation de ce projet de PPCMOI aurait pour effet d'autoriser les éléments dérogatoires suivants :

- la construction d'un bâtiment multifamilial de 3 étages;
- la construction d'un bâtiment multifamilial comprenant 12 logements;
- aire de stationnement à 0 m de la ligne latérale de lot plutôt qu'à 1 mètre.

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet aura lieu le 2 juillet 2025 à 17 heures à l'hôtel de ville, situé au 2450, rue Victoria, à Sainte-Julienne. Au cours de cette assemblée, le conseiller responsable des dossiers d'urbanisme expliquera la demande et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer au sujet du projet de modification de PPCMOI déposé.

Toute personne intéressée par ce projet de résolution peut en prendre connaissance au bureau de la Directrice générale et greffière-trésorière à l'Hôtel de Ville, 2450, rue Victoria, du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30, sans interruption et le vendredi sur rendez-vous seulement.

Donné à Ste-Julienne, ce 18 juin 2025.

*(signé)*

Nathalie Girard

Directrice générale et greffière-trésorière